



**UNION FRANCOPHONE DES  
HUISSIERS DE JUSTICE**



# FORMATION AGRÉÉE DE MÉDIATEUR CIVIL & COMMERCIAL

AXÉE SUR LA PROFESSION D'HUISSIER DE JUSTICE

Année judiciaire **2019 - 2020**

*Les cours sont ouverts aux stagiaires,  
candidats-huissier de justice et huissiers de justice*

**Espace UCM**

Chaussée de Marche 637, 5100 Namur-Wierde

# LES FORMATIONS UFHJ PRENNENT UNE DIMENSION DIPLÔMANTE !

L'évolution des mentalités et des relations humaines fait que le recours à une procédure judiciaire constitue de plus en plus une solution de repli ultime, lorsque les tentatives amiables de trouver une issue au conflit n'ont pas abouti. Le législateur l'encourage d'ailleurs de plus en plus. Nous en voulons pour preuve la loi du 18 juin 2018 modifiant les articles 1724 et suivants du code judiciaire, qui renforce le rôle que doit jouer la médiation (et le droit collaboratif) en tant que méthode de résolution des litiges.

Ces dispositions y associent du reste à présent les huissiers de justice. Mais la médiation est un processus qui ne s'improvise pas. C'est une méthode qui exige du praticien de maîtriser certains outils de communication et d'acquérir un savoir-faire particulier. Le lien entre la pratique professionnelle de l'huissier de justice et la pratique de la médiation ne pouvait qu'être assumé par un organe rompu à la formation et ayant une connaissance approfondie de vos besoins !

Une fois de plus l'UFHJ prend ses responsabilités et répond présent ! Pour ce faire, nous avons sélectionné pour vous la personne qui nous apparaît la plus qualifiée pour répondre à nos besoins et une demande d'agrément auprès de la Commission Fédérale de Médiation est en cours. Cette formation, après réussite de l'examen final, vous permettra donc d'introduire une demande d'agrément auprès de ladite Commission, conformément à la loi.

Cette formation s'articulera autour d'un tronc central qu'est le processus de médiation : y seront développées les différentes phases du processus depuis la mise en route de la médiation jusqu'à la phase de l'accord. Ces différentes étapes du processus seront étudiées de manière théorique mais également par la mise en pratique (exercices et jeux de rôles).

A cela s'ajouteront d'une part certains modules spécifiques tel que les outils pour susciter la créativité, la gestion des émotions ou la systémique ... et d'autre part des cours plus théoriques sur la déontologie du médiateur, la Loi sur la médiation, le rôle des avocats, des experts et des huissiers de justice dans le processus de médiation.

**Quentin DEBRAY**

*Président UFHJ*  
*president@ufhj.be*

**Olivier EGGERMONT**

*Adm.-délégué aux formations*  
*formations@ufhj.be*

# INFORMATIONS PRATIQUES

## ■ **Tarif :**

**3.199 € HTVA**

**Prix réservé aux membres UFHJ personnellement :  
2.499 € HTVA.**

## ■ **Public cible :**

Les cours sont ouverts aux stagiaires, candidats-huissier de justice et huissiers de justice.

## ■ **Inscriptions :**

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site **[www.ufhj.be/formations](http://www.ufhj.be/formations)** où il vous est également demandé de procéder immédiatement au paiement par carte bancaire. Un accusé de réception et une facture vous seront ensuite adressés à l'adresse e-mail que vous aurez renseignée.

Afin d'assurer une formation de qualité, nous limitons les inscriptions à **15 participants**, dans l'ordre des inscriptions, et nous nous réservons la possibilité d'annuler une formation en-dessous de 10 participants (ou en cas de refus d'agrément de la Commission Fédérale de Médiation). Pour ces raisons, il ne vous sera pas possible d'annuler une inscription, mais si nécessaire, un remplaçant pourra toujours être présenté en vue d'une substitution éventuelle, le cas échéant dans les limites des conditions d'accès au tarif membre.

## ■ **Présence :**

Pour accéder à l'examen final, la présence à l'ensemble des cours est obligatoire.

## ■ **Attestation de présence :**

Une attestation de présence sera disponible pour les participants qui le souhaitent à la fin de chaque journée de cours, pour valoir justificatif aux employeurs et leur permettre de recevoir un remboursement partiel de son inscription auprès de Liberform (60€ \* 13 journées). Un contrôle d'identité sera réalisé à l'entrée.

### ■ Agrément – formation permanente :

Une demande d'agrément a été adressée à la Chambre Nationale des Huissiers de Justice limitée réglementairement à 10 points. Les personnes entrant en considération se les verront attribuer de façon automatique.

Pareillement, une demande d'agrément a été adressée à la Commission Fédérale de Médiation. Cette formation ne sera organisée que si nous obtenons pareil agrément, de telle sorte qu'en cas de réussite de l'examen organisé en fin de formation, vous pourrez introduire une demande d'agrément auprès de la Commission, si vous remplissez les conditions prévues à l'article 1726 du Code judiciaire.

### ■ Lieu :

Espace UCM (parking à l'arrière du bâtiment)  
Chaussée de Marche, 637  
5100 Namur-Wierde



### ■ Horaire :

[ 1 cours = 7 heures pleines ]

- 09h15 – accueil
- 09h30 – début des travaux
- 11h00 – pause
- 11h15 – reprise des travaux
- 12h45 – pause déjeuner  
*catering disponible sur place*
- 13h30 – reprise des travaux
- 15h30 – pause
- 15h45 – reprise des travaux
- 17h45 – fin des travaux

# GRILLE DES COURS

## Formation assurée par Me Michel GONDA

*Avocat au barreau de Bruxelles et Avocat au Barreau de Paris (ordre des Avocats de Paris) Professeur et Responsable scientifique à HEC-ULG Business School Médiateur, Formateur en Médiation civile et commerciale.*

Avec la collaboration ponctuelle de

**Jean-Yves GIRIN**  
**Christian MAHIEUX**  
**Tihamer WERTZ**  
**Nathalie UYTENDAELE**

**60 HEURES** DE BASE

**30 HEURES** EN MATIÈRES CIVILE ET COMMERCIALE

A l'issue du contrôle des acquis qui aura lieu le **18 mai 2020**, la Commission Fédérale de Médiation pourra vous octroyer le titre reconnu de « **médiateur agréé en matières civiles et commerciales** »

*Les absences ne sont en principe pas autorisées et doivent dans tous les cas être justifiées spécifiquement*

### COURS 1 ~ **lundi 14 octobre 2019**

---

Introduction, phase préalable et de narration, démonstration, Exercices - Jeu de rôle // Phase contractuelle

*Par Michel Gonda*

### COURS 2 ~ **lundi 4 novembre 2019**

---

Développement de la phase préalable et de narration  
Jeux de rôle & Débriefing

*Par Michel Gonda*

### COURS 3 ~ **lundi 18 novembre 2019**

---

Phase de consultation, Théorie & pratique  
Exercices – Jeux de rôle

*Par Michel Gonda*

### COURS4 ~ **lundi 2 décembre 2019**

---

**AM** - La gestion des émotions : théorie & pratique  
**PM** – L'art du questionnement

*Par Michel GONDA & Jean-Yves GIRIN*

### COURS 5 ~ **lundi 16 décembre 2019**

---

Développement de la phase de consultation  
Gestion des émotions et art du questionnement (exercices) - Jeux de rôle et débriefing

*Par Michel Gonda*

### COURS 6 ~ **lundi 6 janvier 2020**

---

Phase de développement, Théorie & pratique  
Exercices & Jeux de rôle

*Par Michel Gonda*

### COURS 7 ~ **lundi 20 janvier 2020**

---

Outil pour développer la créativité : Théorie & pratique  
Exercice de Brainstorming

*Par Michel Gonda & Christian Mahieux*

### COURS 8 ~ **lundi 3 février 2020**

---

Approfondissement de la phase de développement  
Susciter la créativité - Jeux de rôle et débriefing

*Par Michel Gonda*

### COURS 9 ~ **lundi 17 février 2020**

---

Notions de systémique. Exercices

*Par Michel Gonda & Tihamer Wertz*

## COURS 10 ~ **lundi 2 mars 2020**

---

Phase de l'accord : théorie & pratique  
Construction de l'entente. Exercices & jeux de rôle

*Par Michel Gonda*

## COURS 11 ~ **lundi 16 mars 2020**

---

Notion de négociation raisonnée  
Théorie & pratique. Exercices & jeux de rôle

*Par Michel Gonda & Nathalie Uyttendaele*

## COURS 12 ~ **lundi 30 mars 2020**

---

Le rôle des avocats-conseils des parties dans le processus de médiation : Théorie & pratique  
Exercices & jeux de rôle. Questions-réponses

*Par Michel Gonda*

## COURS 13 ~ **lundi 20 avril 2020**

---

**AM** : Le rôle des experts en médiation

Le rôle des Huissiers de justice au regard de la médiation

**PM** : Les MARCs (Méthodes alternatives de résolution des litiges) aperçu – Les écrits en médiation (Clause, citation, protocole de médiation, protocole d'accord, homologation).

*Par Michel Gonda*

## C'EST À VOUS ! 14 ~ **lundi 18 mai 2020**

---

**Contrôle des acquis : examen écrit & entretien oral.**



**UNION FRANCOPHONE DES  
HUISSIERS DE JUSTICE**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Maître Olivier EGGERMONT,  
*administrateur-délégué aux formations UFHJ :*  
**formations@ufhj.be**

Madame Fabienne MASSIMO,  
*assistante administrative :*  
**secretariat@ufhj.be**

[www.ufhj.be](http://www.ufhj.be)